



L'OCP est érigé en levier d'accélération de la stratégie des écosystèmes.

Plan d'accélération industrielle

Elalamy fait le point

● Le ministre de l'Industrie dresse un bilan d'étape du Plan d'accélération industrielle, quelques mois après sa présentation au souverain. Financement, foncier, mobilisation industrielle, accélération des écosystèmes, toutes les mesures sont déployées pour assurer des résultats concrets avant fin 2014.

Moulay Hafid Elalamy se donne les moyens de ses ambitions. Le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique appose une nouvelle fois sa propre signature et actionne les leviers qui feront la différence dans la mise en œuvre de la stratégie industrielle. Ceci permettra in fine d'écarter tous les éléments qui avaient jadis fait grincer la machine du développement industriel et qui constituaient de vrais boulets dans le déploiement de cette stratégie nationale. Cette frappe chirurgicale, le ministre a tenu à la présenter aux responsables de la CGEM à l'occasion d'une réunion tenue vendredi dernier. Les représentants du patronat ont pu en effet s'enquérir de la dernière mise à jour du plan de mise en œuvre de la stratégie industrielle. Selon les éléments dont disposent les ins-

pirations ÉCO, il faut concrètement retenir la manne financière accordée à ce chantier national. Sans surprise, le responsable confirme aujourd'hui la mise à disposition de cette stratégie d'un budget de plus de 3 MMDH avec l'inscription du Fonds de développement industriel (FDI) dans la prochaine mouture du PLF. Dans ce même ordre d'idées, une conception d'offres de financement génériques et spécifiques est prévue par le département de l'Industrie. Plus encore, la tutelle annonce la «*création d'une dynamique positive sur la compensation industrielle, avec des premières réalisations dans l'aéronautique*». Toujours dans le dispositif d'accompagnement déployé, le volet du foncier n'est pas en reste. Trônant parmi les principales doléances des opérateurs, le foncier devra faire l'objet d'une attention particulière qui se manifeste d'ores et déjà

par le lancement d'une étude d'aménagement de la zone industrielle de Mediouna (143 ha). S'agissant de sa déclinaison, la dite stratégie met l'accent sur l'aspect sectoriel et régional en écosystèmes. La tutelle rappelle la structuration des premiers écosystèmes, à savoir celui de l'OCP, de l'automobile et du textile (www.leseco.ma). Ce système aura permis, quelques mois après l'annonce de son déploiement, d'ériger l'OCP en levier d'accélération de la stratégie des écosystèmes.

Les mots d'ordre : «mobilisation et inclusion»

Pour la mise en œuvre de ce mécanisme, une mobilisation des industriels semble également être actionnée à travers le lancement officiel de la structuration de 6 autres filières industrielles que sont la construction navale, l'aéronautique, la phar-

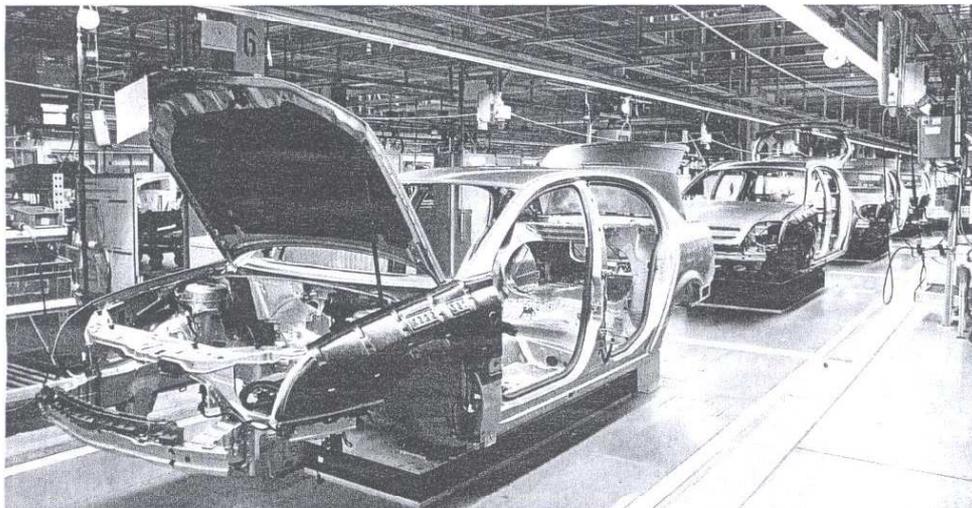
macie, l'électricité, l'électronique et les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et le ciment. Agissant sur les principaux points de blocages qui ont jusque-là plombé le développement de l'industrie nationale, la nouvelle recette présente un travail mené sur la balance commerciale et le développement inclusif. Ceci est perceptible à travers un certain nombre de chantiers en cours pour ne citer que la préparation d'un protocole de partenariat industriel stratégique sino-marocain, la finalisation du dispositif relatif au nouveau statut de l'auto-entrepreneur (www.leseco.ma). Une totale refonte de la charte de la TPME a également été réalisée pour assurer l'inclusion et la participation active de cette catégorie d'entreprises. Une mesure qui aujourd'hui pourrait être un atout supplémentaire et qui attesterait d'un réel travail de synergie entre le ministère de tutelle et le ministère délégué à la PME et à l'intégration de l'informel, chapeauté par Mamoun Bouhadhoud. Toujours dans les nouvelles annonces faites vendredi dernier, le département de l'Industrie dévoile le lancement du chantier de renforcement des chambres de commerce, d'industrie et des services (CCIS), à travers le code électoral. Passées les dispositions de fonds, la forme donnée à ce travail de mise en œuvre s'effectue avec la contribution d'une «équipe mixte, incarnant une nouvelle approche dans un souci de pérenniser la démarche». Autant d'éléments qui permettent de relever le détail d'une feuille de route clairement tracée et permettant d'assurer un résultat concret d'ici la fin de l'année, soit quelques mois seulement après la présentation de la stratégie industrielle, ce qui en soi représenterait, en cas de réalisation, un exploit. ●

●●●
Le département de l'Industrie dévoile le lancement du chantier de renforcement des chambres de commerce, d'industrie et des services (CCIS), à travers le code électoral.

PAR HOUDA SIKAOUI
h.sikaoui@leseco.ma

Le secteur automobile met le turbo

● Le secteur automobile bénéficie désormais d'une feuille de route clairement tracée. Pour atteindre des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 qui prévoient la création de 90.000 emplois, il a fallu une augmentation de l'intégration locale de 45 à 65% et une hausse de la capacité de plus de 400k véhicules.



La mise en œuvre des écosystèmes automobiles entame sa dernière ligne droite. Le lancement de ces derniers est officiellement prévu pour le 29 octobre prochain avec la signature des premiers contrats de performance. 5 écosystèmes sont concernés par cette dynamique. Il s'agit concrètement du câblage, des intérieurs véhicules, de la batterie, du métal-emboutissage et des locomotives étrangères. Ce travail a été réalisé grâce à une démarche commune entre le ministère de l'Industrie et l'AMICA. Un comité de pilotage mixte, ministère et AMICA, a d'ailleurs été mis en place à cet effet avec une équipe mixte dédiée, incluant des experts de l'association professionnelle. Ceci aura permis de mener plus de 20 entretiens avec les industriels de l'automobile pour élaborer la feuille de route permettant de créer 90.000 emplois, d'assurer une augmentation de 20 points d'intégration locale passant de 45 à 65% et

d'assurer une capacité de plus de 400k véhicules

CÂBLAGE

L'écosystème devra relever un certain nombre d'objectifs à l'horizon 2020. Il s'agit en effet de créer plus de 20.000 emplois, d'assurer 10 milliards de DH de CA et 10 milliards de DH à l'export. Cette principale filière de l'industrie automobile marocaine emploie aujourd'hui plus de 41.000 personnes et a représenté 50% des exportations en 2013. Elle offre de nombreuses opportunités d'intégration locale notamment sur les matières premières, les équipements, les pièces de rechange, le développement produits. Cinq enjeux stratégiques ont été identifiés sur cette base pour appuyer le développement de l'écosystème câblage. le plan de mise en œuvre de cet écosystème devrait permettre d'attirer des équipementiers de rang 1 et 2 pour la fabrication de pièces de rechange, d'alléger le coût du foncier, notamment par le locatif,

d'améliorer les coûts logistiques (durée des procédures douanières, taxes portuaires), de former les ressources humaines nécessaires, notamment en middle management et de mettre en place un laboratoire pour les tests et validations de produits.

INTÉRIEURS VÉHICULES ET BATTERIE

Pour les intérieurs véhicules les objectifs 2020 sont clairement tracés et prévoient la création de 13.500 emplois, un CA de plus de 6 milliards de DH avec 5,2 milliards à l'export. Trois enjeux stratégiques sont d'ores et déjà identifiés pour l'essor de la filière. Il s'agit de créer de nouveaux produits en démarchant de nouveaux acteurs à l'international. Trois métiers cibles devront être développés prioritairement, à savoir le moulage plasturgie, le chromage plastique, les laboratoires etc...

BATTERIES

Cette filière a également dressé ses objectifs 2020. Ces derniers

ambitionnent de créer 1.500 emplois avec 2,2 M unités et 650 millions de DH. Trois enjeux stratégiques pour le développement de la filière se dégagent à savoir la réduction de la part de l'informel dans plus de 70% des achats de plomb. L'acide sulfurique approvisionné auprès de la SEC aujourd'hui, fera l'objet d'un contrat avec l'OCP qui est actuellement à l'étude. Concernant les bacs en plastique, les discussions ont été entamées pour l'import-substitution avec les acteurs de l'injection plastique.

MÉTAL EMBOUTISSAGE ET SOURCING DE LOCOMOTIVES

Pour le métal emboutissage, les objectifs 2020 concernent la création de 5.000 emplois, la réalisation d'un CA de 5 milliards de DH, 4,5 milliards de DH à l'export. Cinq enjeux clés se dégagent pour le développement de

Le lancement des écosystèmes Auto est officiellement prévu pour le 29 octobre prochain.

la filière. Le potentiel d'import-substitution de l'acier est actuellement à l'étude avec Maghreb Steel. Il faudra également faire émerger de nouveaux acteurs. Aujourd'hui, seuls 2 IDE sont présents dans le royaume, ils devraient atteindre, selon les objectifs tracés, 6 à 7 IDE d'ici 2020. Pour ce qui est du sourcing automobile, les ambitions à l'horizon 2020 prévoient la création de plus de 25.000 emplois avec la réalisation d'un CA de 15 à 20 milliards de DH et 8,5 milliards de DH à l'export. Partenariats en cours avec de grands constructeurs. Un accompagnement de l'État pour un sourcing compétitif depuis le Maroc est prévu notamment à travers une aide à l'investissement et à la logistique. Une promotion par le constructeur du Maroc, en tant que bassin de sourcing pour les constructeurs basés en Europe, est également prévue. ●

PAR H.S

LES CHANTIERS EN COURS

ÉCOSYSTÈMES OCP



Voués à jouer un rôle de locomotive dans ce nouveau système, leur mise en œuvre sera portée par les cellules du PRE (Programme de renforcement de l'écosystème) avec l'accompagnement de l'État, notamment avec un premier accent mis sur le volet formation. La gouvernance dudit programme sera assurée par une organisation constituée des représentants stratégiques du Fertiparc et des représentants de l'État. La cellule du PRE sera en charge de recueillir les demandes d'emplois, de les classer en fonction des profils des postulants, des besoins du marché et des formations existantes. Le développement d'une offre de formation sera aussi assuré pour répondre aux besoins des Fertiparc. Des partenariats peuvent aussi être mis en place selon la tutelle, avec d'autres organismes de formation, telles que les grandes écoles et universités marocaines afin d'assurer une meilleure couverture académique et géographique. La cellule du PRE aura également pour mission de recueillir les besoins en termes de RH et la supply chain des sociétés stratégiques du Fertiparc au travers d'un cahier des charges prédéfini. Des partenariats seront aussi noués avec des organismes offrant des prestations contribuant au renforcement de l'écosystème. Outre ces dispositions, un programme de montée en compétence sera mis en place au service des PME marocaines. Ces dernières transmettront aussi aux centres de formations leurs besoins en formation. Enfin, tout ce programme sera accompagné de

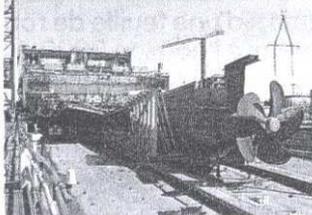
foncier et d'un développement des infrastructures avec une promotion des investissements.

TEXTILE



Le secteur textile entamera sa mue industrielle avec le lancement, fin décembre prochain, d'écosystèmes autour de 5 filières à haut potentiel. Un partenariat État / AMITH sera signé pour assurer un travail de structuration autour de 7 écosystèmes-filières. Cette démarche devrait permettre de répondre aux ambitions tracées pour ce secteur et qui concernent la création de plus de 100.000 emplois à horizon 2020 et d'assurer plus de 5 milliards de DH d'exportation. L'ébauche d'une grande ambition donc semble tracée pour les 3 pôles du textile marocain. Cette dernière devrait être atteinte grâce un soutien de l'État pour relancer l'industrie textile nationale notamment à travers la création d'écosystèmes autour des 7 à fort potentiel, le lancement des 4 premiers écosystèmes fin décembre et un appui à l'émergence d'un amont national compétitif et innovant. Tout ceci sans oublier le renforcement de la formation et des compétences, les partenariats gagnants avec des IDE, notamment chinois et l'appui de l'État à la structuration en écosystèmes, avec une offre dédiée pour les locomotives. Plus encore, la tutelle prévoit un soutien de l'ensemble de la filière, avec une offre commune transverse pour les PME et une meilleure régulation et intégration de l'informel pour permettre une reconquête du marché domestique,

CONSTRUCTION NAVALE



Le kick-off de la filière construction navale est prévu le 14 décembre prochain. Une association sectorielle est actuellement en cours de création. Le lancement d'une étude de structuration des écosystèmes est prévu pour fin octobre. Selon les données de la tutelle, la filière présente une potentielle création de 11.000 d'emplois à horizon 2020

AÉRONAUTIQUE



La filière aéronautique poursuit son développement. Une étude de structuration des écosystèmes est aujourd'hui bien avancée. L'écosystème Bombardier, annoncé il y a quelques mois, a été entièrement finalisé. La signature de 4 partenariats industriels structurants a été réalisée le 16 juillet, dont Aerolia (aérostructures) et Alcoa (aluminium).

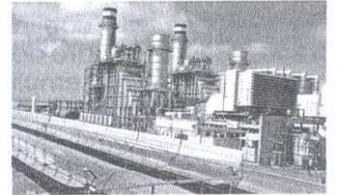
PHARMACIE



Le secteur pharmaceutique entame également sa mue. Une étude d'analyse stratégique a été finalisée avec les professionnels

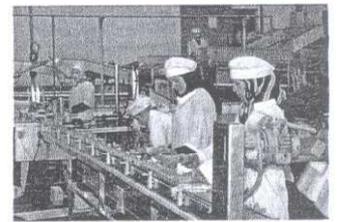
de la filière. Des consultations sont en cours pour le lancement de l'étude écosystème.

ELECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES



Pour cette filière, dix écosystèmes ont d'ores et déjà été identifiés avec la FENELEC. Une consultation conjointe en cours pour le lancement de l'étude écosystème. Un objectif de kick-off est fixé à début novembre. La filière présente aujourd'hui un potentiel de 50.000 emplois.

AGRO-ALIMENTAIRE



L'agro-alimentaire trace également sa feuille de route. Des appels d'offres sont en cours pour le lancement d'une étude visant à déterminer les différents écosystèmes. Des commissions techniques et financières finalisées. Le lancement est fixé à début novembre.

CIMENT



Les cimentiers auront également leur plan d'action dans la stratégie industrielle. Trois écosystèmes potentiels ont d'ores et déjà été identifiés avec l'APC. La validation du cahier des charges de l'étude qui déterminera les écosystèmes de la filière est en cours. Le démarrage est, quant à lui, prévu pour début novembre.